



FORMATIONS EN TRANSPORT POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES : INTERVENANT DU TRANSPORT (FORMATION ADR 1.3)

Objectifs

- > Sensibiliser le personnel aux risques présentés par les produits transportés, chargés ou déchargés en coopérative agricole
- > Respecter et appliquer la réglementation des transports de marchandises dangereuses

Programme

CONNAISSANCE DES MARCHANDISES DANGEREUSES

- > Marchandises manipulées dans les établissements agricoles
- > Caractéristiques et dangers

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

- > ADR et Arrêté TMD
- > Classement des marchandises dangereuses
- > Codification des dangers et des matières

DOCUMENTATION RÉGLEMENTAIRE

- > Document de transport
- > Consignes de sécurité
- > Certificat de formation des chauffeurs

ÉQUIPEMENTS ET SIGNALISATION DES VÉHICULES

- > Équipements de protection (baudrier, lampe...) et extincteurs
- > Marquage des colis
- > Signalisation des véhicules (panneaux orange, étiquettes de danger)

CONSIGNES ET PROCÉDURES DE CHARGEMENT

- > Règles pour le chargement ou le déchargement des marchandises en colis, en vrac ou liquides
- > Opérations de décolisage-recolisage
- > Chargement en commun de marchandises
- > Vérifications avant départ des véhicules
- > Protocole de sécurité visant les opérations de chargement-déchargement

RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DU TRANSPORT

- > Rôle et mission du conseiller à la sécurité
- > Responsabilités de l'expéditeur, du chargeur, du destinataire...
- > Sanctions en cas d'infraction
- > Déclaration des accidents et incidents

SÛRETÉ DU TRANSPORT

- > Matières classées à haut risque
- > Mesures générales en matière de sûreté

PUBLIC

Personnel d'exploitation
Personnel technico-commercial
Personnel administratif
Chauffeurs

LIEU

Sur site en intra-coopérative

DURÉE

1/2 journée par groupe (12 personnes maximum)

INTERVENANT

Noël DREANO, Consultant Formateur TMD
Partenaire de LCA // Solutions +

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports didactiques par un expert reconnu en Transport.
Diaporama commenté.
Film et mallette pédagogique TMD.
Support détaillé envoyé aux participants.

COÛT PÉDAGOGIQUE

1910 € HT par groupe
+ frais de déplacement et séjour de l'intervenant en sus au réel

CONTACT

Julie LECOCCQ
Tél : 01 44 17 58 47
jleccocq@solutionsplus.coop

Le saviez-vous

Toutes les personnes intervenant dans le transport des matières dangereuses (personnel administratif, responsables, chauffeurs...) doivent recevoir une formation répondant aux exigences liées à leur domaine d'activité et de responsabilité (Chapitre 1.3 ADR).

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : www.solutionsplus.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop